



La CGT s'adresse aux allocataires

La CGT souhaite vous informer de la très grave dégradation des conditions de travail du personnel des CAF. Cette situation a des conséquences parfois dramatiques pour vous en tant qu'allocataires.

En raison du manque d'effectifs, la surcharge de travail liée à la revalorisation de la prime d'activité a mis en difficulté toute la branche Famille. Seuls les efforts inouïs fournis par les employés et cadres permettent de répondre à vos demandes. Les organismes se trouvent désormais à la merci du moindre aléa, susceptible de dégénérer en crise majeure.

Depuis des années, les administrateurs, le personnel et les organisations syndicales n'ont pas cessé d'alerter sur les conséquences des restrictions et des suppressions d'effectifs... Déjà, en 2016, la mise en œuvre de la prime d'activité, sans nouvelle embauche, avait plongé les CAF dans le chaos...

D'ici à 2022, plus de 2 000 emplois doivent être supprimés, et en même temps les directions des CAF utilisent les contrats précaires et les heures supplémentaires pour effectuer le travail.

Les salariés des CAF subissent une terrible pression en vue de leur faire résorber de force la surcharge de travail résultant du « manque de bras ». Aux accueils, les agents ne peuvent faire face à toutes les difficultés qu'ils rencontrent.

Le recours massif aux CDD est devenu constant, y compris pour des tâches permanentes, comme l'accueil, par exemple.

Les fermetures d'accueils, les « plans de production », les « changements de système d'informations », les mutualisations, etc..., ne peuvent aucunement constituer une réponse valable. Ces « solutions », qui n'en sont pas, ne visent qu'à faire travailler toujours plus le personnel restant et à remettre gravement en cause le service que les allocataires sont en droit d'attendre !



- **Les suppressions d'emplois doivent cesser, les heures imposées aussi !**
- **Il faut des embauches massives en CDI et la titularisation de tous les CDD !**

Saint-Avertin, le 13 mai 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique

REJOIGNEZ LA CGT

Bulletin d'adhésion

NOM- PRENOM :

Adresse :

.....

Tél. Email :

Date de naissance :

Profession :

Entreprise :

À retourner à Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire - 18, rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN

Tél. 02 47 38 53 81 - Email : ud37@cgt.fr